

Présentation de l'Analyse Réflexive des Pratiques Professionnelles (ARPP) au sein du réseau REP+ d'Argenteuil.

Par Karine Bensadia,
formatrice en ARPP.

Inspirée du psychiatre et psychanalyste hongrois, Michael Balint, l'ARPP est un dispositif psycho-sociologique qui permet à des professionnels en lien avec les autres (personnels de santé, de l'éducation, associatifs...) de travailler en groupe sur des situations qui les questionnent : un animateur est garant d'un cadre où règnent la bienveillance, l'écoute active et le non-jugement. Il invite les participants (généralement une quinzaine de personnes) à exposer succinctement une situation professionnelle qui les interroge puis le groupe choisit celle qui résonne le plus pour lui. L'animateur propose ensuite à l'exposant de faire le récit de cette situation, laquelle est explicitée par des questions factuelles posées par les membres du groupe qui émettent alors des hypothèses. Ce processus doit permettre d'accompagner l'exposant dans une réflexion sur sa pratique professionnelle et son engagement personnel afin de lever ses doutes, ses craintes, ce qui fait blocage pour lui dans ce cas précis.

Afin de faire la démonstration de ce qu'était l'ARPP, j'utilise une démarche inductive et invite les collègues présents à se présenter et à nous dire pour quelle(s) raison(s) ils sont là. J'écoute avec attention leurs paroles, reformule le cas échéant, prends quelques notes. A l'issue de ce premier temps d'échanges, je leur demande ce qu'ils ont observé et introduis ainsi mon propos sur l'ARPP, étayé par un support écrit, rédigé par Martine Agogué et Nicole Clerc (Agogué & Clerc, 2014, pp. 7-16).

Je parle de ma propre expérience pour donner un exemple concret de ce que l'on peut vivre de l'ARPP tout en précisant que chaque expérience est unique, qu'il s'agit d'un travail souterrain, que nous ne sommes pas dans l'immédiateté d'un résultat mais dans une temporalité qui ne prendra de sens qu'avec les connaissances de chacun sur lui-même.

A l'issue de cette séance de présentation d'1h30, j'ai 5 collègues inscrits ; il y en aura 10 en tout, au cours des 3 séances que je vais proposer, chacune étant située sur le TTC et la semaine qui précède une période de vacances.

La première séance d'ARPP a eu lieu le 12 décembre 2016. J'ai déroulé le processus tel qu'éprouvé en ARPP dans le cadre du MEEF4, mention FFE: trois collègues ont présenté succinctement une situation ; le groupe a retenu celle d'une collègue qui se sent isolée au sein d'une classe de 3° SEGPA, les élèves étant particulièrement orduriers entre eux ; la collègue a fait le récit de sa situation ; les membres du groupes ont posé des questions factuelles et émis des hypothèses. C'est principalement à ces deux étapes que je suis intervenue pour reformuler les propos de certains d'entre eux afin de rester dans le non-jugement.

Le bilan de cette séance s'est avéré très positif : l'exposante repartait avec des pistes pédagogiques et des réflexions sur son moi personnel. Les membres du groupe ont réagi favorablement à cette instance déclarant qu'ils n'imaginaient pas qu'il fût possible de dire sans fard ce que l'on éprouvait de son moi professionnel, prenant conscience que ce travail était « centré sur la personne plutôt que sur le problème » (collègue de lettres). J'ai pu mener à bien cette séance, chacun ayant adhéré et respecté le cadre.

Après avoir animé deux des trois séances d'ARPP, j'ai demandé à mes collègues de me faire un retour de leur ressenti. Il est clair qu'à l'issue d'une seule séance, il est difficile pour chacun de se rendre compte d'un changement.

Cependant l'une d'entre elle m'a écrit qu'elle avait éprouvé « un sentiment d'apaisement. [Elle avait] eu l'impression de quitter le collègue en étant plus "zen", plus posée, que d'habitude. » Un autre fait cette remarque : « On a l'impression que le fait de parler d'une situation compliquée (et quotidienne) leur a fait du bien: il y a un certain soulagement, une "libération", à faire sortir de soi ce qui peut nous tracasser et qu'on n'ose pas partager. »

L'ARPP ouvre un espace d'écoute et de parole indispensable à des professionnels malmenés par des bouleversements sociétaux indéniables. C'est avec engagement que je souhaite prolonger cette expérience en continuant d'animer des séances d'Analyse Réflexive des Pratiques Professionnelles afin que ceux qui y participent puissent se sentir "soulagés", "libérés", "apaisés" (témoignages recueillis auprès de mes collègues du collège).

Bensadia, K. (2017). *L'Analyse Réflexive des Pratiques Professionnelles (ARPP): après coup, analyse et perceptions*. Écrit consultable à la bibliothèque de l'ESPE d'Antony, pp. 1-11.